

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date application : 18/09/14

Date de révision : /

N° Révision : 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Phase 5**Utilisations identifiées :** Réfrigérant**Adresse du fournisseur :** TCP Reliable Inc.
551 Raritan Center Parkway
Edison, NJ 07650
(732)346-9200

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence : Incolore**Etat physique :** Liquide**Odeur :** Acre sucré**Précautions :** **ATTENTION** Provoque une irritation cutanée et une irritation des yeux. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation.**Environnement :** Ne pas jeter dans les égouts. Toxique pour les organismes aquatiques. Facilement biodégradable.

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Irritant. Peut provoquer des inflammations de la cornée.**Peau :** Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation ou/et dermatite.**Inhalation :** Irritant pour le nez et pour la gorge, peut provoquer des vertiges et des maux de tête.**Ingestion :** Dépression du système nerveux central. L'ingestion peut provoquer des irritations gastro-intestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Si ingéré peut entrer dans les poumons et provoquer des dommages.

(Voir section 11 pour les informations sur la toxicité)

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nom	CAS-No	Poids %
1-Decanol	112-30-1	100

(Voir section 8 pour les lignes directrices d'exposition et section 17 pour les classifications réglementaires)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer entièrement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau : Nettoyer immédiatement avec du savon et de l'eau tout en enlevant les vêtements et chaussures contaminés. Si les symptômes persistent ou en cas de doute consulter un médecin. Nettoyer les vêtements contaminés avant réemploi.

Inhalation : Renouveler l'air. Si la respiration est irrégulière ou s'arrête pratiquer la respiration artificielle. En cas d'essoufflement donner de l'oxygène. Appeler un médecin immédiatement.

Ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne rien donner par voie orale à une personne inconsciente.

5. LUTTE CONTRE LE FEU

Propriétés inflammables

Point éclair : 113°C ASTM D 93 235°F.

Température d'auto-inflammabilité : 265°C 510°F.

Limites d'inflammabilité dans l'air (%) en volume :

Limite inférieure d'explosivité : 0.7% (V) approximativement.

Limite supérieure d'explosivité : 5.5% (V) approximativement.

Incendie et danger d'explosion : NFPA Classe IIIB liquide combustible.

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau, mousse résistante aux alcools, dioxyde de carbone ou poudres chimiques.

Instruction de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Garder les containers et les alentours frais en les arrosant d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLES

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite : Evacuer le personnel en lieu sûr. Enlever toutes les sources d'ignition. Contenir les déversements et collecter les avec un matériau absorbant non combustible (ex. : sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et les placer dans un container pour l'élimination conformément aux réglementations locales. (Voir section 7). Ne pas jeter dans les eaux usées.

Précautions en cas de déversement : Peut créer une surface glissante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseil de manipulation : S'assurer que tous les équipements sont mis à la terre avant de commencer les opérations de transfert.

Température de transport et de stockage : Ambiant.

Pression durant le transport et le stockage : Ambiant.

Température de chargement et de déchargement : 60 – 130 °F 15-54°C.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Installations techniques : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les zones confinées.

Équipements de protection individuelle :

Yeux : Lunettes protectrices résistantes aux produits chimiques doivent être portées. Masque de protection.

Peau : Porter des vêtements de protection appropriés, gants et protection pour le visage et pour les yeux.

Inhalation : La protection respiratoire n'est normalement pas nécessaire, sauf en cas d'urgence ou lorsque les conditions atmosphériques causent des niveaux excessifs de brouillards ou de vapeurs.

Directives d'exposition : Ne contient pas de substances ayant des limites d'exposition.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Acre sucré

Forme : Liquide

Point d'ébullition : 448 – 453 °F 231-234°C

Pression de la vapeur : 0.02 mm Hg à 21°C

Densité de la vapeur : 4.5

Solubilité (eau) : Insoluble

Viscosité : 14.5 cSt à 21°C

Point de fusion : 4.63-5.9°C 40-43°F

Densité : 0.834 g/cm³ à 22°C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Garder à l'abri de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de décomposition dangereux : Produits de combustion incluant dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres composés organiques non déterminés.

Entreposer à l'abri d'autres matériels : Peut réagir avec des agents oxydants forts, des acides inorganiques et halogènes.

Polymérisation dangereuse : Aucune.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUE

Remarques additionnelles : Les informations données sont basées sur des données obtenues avec des substances similaires.

Yeux : Irritation primaire (lapin) : 72 heures 46 (score maximum est de 110) (yeux non lavés).

Peau : Irritation primaire (lapin) : 5.1 (score maximum est de 8.0).

LD50 aigue (lapin) : 2,000-4,000 mg/kg.

Inhalation : Exposition aigue 1 heure (rat) : > 71 mg/l tous les rats ont survécus à cette concentration.

Ingestion : LD50 aigue oral (rat) : > 4,600 mg/kg.

CARCINOGENICITE : Ne contient aucun ingrédient listé comme carcinogène.

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Toxicité aquatique : Toxique pour les organismes marins.

Toxicité sur les poissons : LC50 (Pimephales promelas, tête de boule) 96 heures > 1-10 mg/l ; OECD Test guideline 203 (valeur littéraire).

Toxicité sur invertébrés aquatiques : LC50 (Nitocra spinipes) 96 heures > 1-10 mg/l ; OECD Test guideline 202 (valeur littéraire).

Toxicité sur les algues : EC50 (algue) 72 heures > 1-10 mg/l ; (valeur littéraire) approche catégorielle.

Toxicité chronique sur les invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna : puce d'eau) 21 jours : 0.11 mg/l ; taux de reproduction, test semi-statique ; OECD Test guideline 211 (valeur littéraire).

Biodégradation : Facilement biodégradable. OECD test guideline 301D (30 jours) : >60% (valeur littéraire).

13. CONSIDERATIONS D'ELIMINATION

Code des déchets : Tout produit non utilisé ou containers vides peuvent être éliminés comme non dangereux conformément aux exigences locales.

La Réévaluation du produit peut être requise par l'utilisateur au moment de l'élimination puisque son utilisation, la transformation, les mélanges, la contamination et le déversement peuvent modifier le classement. Si le matériau résultant est déterminé à être dangereux, la substance est à mettre au rebut conformément à la réglementation sur les déchets dangereux.

Méthode d'élimination : Eliminer selon les exigences en vigueur.

Récipients vides : Les récipients vides retiennent les résidus de produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, MEULER OU EXPOSER DE TELS CONTENEURS A LA CHALEUR, FLAMMES, ETINCELLES, ELECTRICITE STATIQUE OU D'AUTRES SOURCES D'IGNITION, ELLES PEUVENT EXPLOSER ET CAUSER DES BLESSURES OU LA MORT. Les fûts vides doivent être complètement vidés, rincés trois fois, bien refermés et retournés à un reconditionneur de fûts ou éliminés correctement.

(Voir section 4 pour les exigences CERCLA)

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT : Substance non réglementée.

IATA : Substance non réglementée.

IMDG : Substance non réglementée.

15. INFORMATION SUR LE REGLEMENTATION : U.S. Federal Regulations

Risques OSHA : Irritation des yeux et de la peau.

Inventaire TSCA :	<u>Composant</u>	<u>CAS-N°</u>
	1-decanol	112-30-1

Statut selon SARA 302 : Ne contient pas de substances classées dans le rapport SARA.

Classification selon SARA 311/312 : Danger immédiat pour la santé.

Produits chimiques SARA 313 : Ce produit ne contient pas d'ingrédients chimiques toxiques.

Substances dangereuses CERCLA : Aucune.

Réglementations internationales

Classification WHMIS (Workplace Hazardous Materials Information System) : Classe D, Division 2, Subdivision B, Toxic material.

Union Européenne : Directive 67/548/EEC pour l'étiquetage de la substance.

Xi : Irritant

R36 : Irritant pour les yeux

Liste AICS (Australian Inventory of Chemical Substances) : Substance listée.

Liste MITI (Japanese Minister of International Trade and Industry) : Substance listée.

Liste DSL (Canadian Domestic Substance) : Substance listée.

Liste NDSL (Canadian Non-Domestic Substance) : Substance non listée.

Liste EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances) : Substance listée.

Liste inventaires des Philippines : Substance listée.

Liste inventaire de la Corée : Substance listée.

Liste inventaire de la Chine : Substance listée.

Réglementations d'Etat :

Composants CALIFORNIA PROP 65 : Aucun.

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>Cote de danger</u>	<u>NFPA</u>	<u>HMIS</u>
SANTE	1	2
INFLAMMABILITE	1	1
INSTABILITE PHYSIQUE	0	0

Sommaire des révisions : Non applicable

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'UTILISATEUR NE NOUS ETANT PAS CONNUES, LES INFORMATIONS DONNEES DANS LA PRESENTE FICHE DE SECURITE SONT BASEES SUR L'ETAT DE NOS CONNAISSANCES ET SUR LES REGLEMENTATIONS TANT NATIONALES QUE COMMUNAUTAIRES.

LE PRODUIT NE DOIT PAS ETRE UTILISE A D'AUTRES USAGES QUE CEUX SPECIFIES EN SECTION 1 SANS AVOIR OBTENU AU PREALABLE DES INSTRUCTIONS DE MANIPULATION ECRITES.

IL EST TOUJOURS DE LA RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR DE PRENDRE TOUTES LES MESURES NECESSAIRES POUR REpondre AUX EXIGENCES DES LOIS ET REGLEMENTATIONS LOCALES.

LES INFORMATIONS DONNEES DANS LA PRESENTE FICHE DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME UNE DESCRIPTION DES EXIGENCES DE SECURITE RELATIVES A NOTRE PRODUIT ET NON PAS COMME UNE GARANTIE DES PROPRIETES DE CELUI-CI.